

CONCERTATION PREALABLE DU PROJET AQUIND

Réunion publique du 28 mars 2018, 18h30 – 20h30

Dieppe, salle Paul Eluard

Compte-rendu de la réunion

La réunion qui a commencé à 18h30, s'est terminée formellement à 20h30. Elle a été suivie par vingt minutes d'échanges informels entre les participants et les organisateurs. En dehors des parties prenantes au projet, 20 personnes ont participé à la réunion.

Avant le commencement de la réunion, une minute de silence est observée, en ce jour d'hommage national, en la mémoire du Colonel BELTRAME et de l'ensemble des victimes de l'attaque terroriste du 23 mars.

La première partie de la présentation est consacrée à la présentation de la société Aquind et de ses grands principes et lignes directrices, par le directeur de la société, Kirill Glukhovskoy.

Monsieur le garant de la concertation, Laurent Demolins, nommé par la commission nationale du débat public, présente ensuite le cadre légal de la concertation, ainsi que le rôle du garant pendant le déroulé de celle-ci.

Monsieur Duffort, responsable de la coordination des études techniques en France et au Royaume-Uni, présente ensuite le projet tel qu'il est aujourd'hui présenté au public dans le cadre de la concertation : sa zone d'étude, ses spécificités techniques, et les enjeux qu'il présente¹.

S'engage ensuite un temps d'échanges et de questions-réponses :

Question n°1

Madame Cobillard, citoyenne Dieppoise, demande quelles sont les interconnexions qui existent aujourd'hui sur la façade de la Manche, où sont-elles, et quelles sont celles qui sont en projet ?

Réponse :

Monsieur Glukhovskoy explique que le seul projet aujourd'hui en exploitation est le projet IFA (Interconnexion France-Angleterre), exploité par RTE à proximité de Calais en France. Sa construction date de la fin des années 80, et il a très récemment fait l'objet de travaux d'amélioration.

D'autres projets existent, à différents stades de développement :

- IFA2, projet porté par RTE, à proximité de CAEN en Normandie, est aujourd'hui en phase de construction ;
- FABLINK, projet porté par RTE, à proximité de Cherbourg, est aujourd'hui semble-t-il suspendu suite à une décision des autorités publiques ;
- ELECLINK, projet privé se situant dans le tunnel sous la Manche (Eurotunnel), aujourd'hui en construction ;
- GRIDLINK, projet privé se situant à proximité de Dunkerque, aujourd'hui en phase d'études.

Question n°2

Madame Cobillard, citoyenne Dieppoise, s'interroge sur l'absence de prise en compte de la transition énergétique, qui elle le rappelle, s'appuie sur 3 piliers : la consommation, l'efficacité énergétique, et les énergies renouvelables. Le projet a-t-il pris en compte que la demande baisse ? Le projet n'aboutit-il pas à une surcapacité ?

¹ Tous les éléments sur le projet sont consultables librement dans le dossier de concertation : <https://aquindconsultation.fr/wp-content/uploads/sites/15/2018/02/Dossier-de-Concertation-Prealable.pdf>

Réponse :

Monsieur Glukhovskoy explique que plusieurs scénarii d'évolution du contexte énergétique ont été pris en compte dans les études effectuées en amont, selon la technique du *bottom-up* (du bas vers le haut). Ces différents scénarios tablent sur une baisse de la demande pour les uns, une stagnation ou une augmentation pour les autres. Dans tous les scénarii étudiés, le projet AQUIND répondait à un besoin.

M. Glukhovskoy souhaite insister sur le fait que ce projet favorise l'utilisation des énergies renouvelables. Nous avons mené les études sur les différents scénarii de notre côté, indépendamment. Parallèlement, l'ENTSO-E, qui regroupe les gestionnaires nationaux des réseaux européens (dont RTE), analyse également l'évolution future de l'énergie en Europe, indépendamment de nos propres études. Eux aussi ont conclu que le projet Aquind doit être intégré dans le plan de développement du réseau sur 10 ans ; que ce projet aura un impact positif sur le développement des ENR, et réduira les émissions de CO2.

Question n°3

Madame Cobillard, citoyenne Dieppoise, rappelle que le débat public sur la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) vient de commencer. Elle trouve très curieux et prématuré que le projet Aquind n'attende pas les résultats de ce débat sur la PPE pour lancer sa concertation

Par ailleurs, elle souligne que la France a tendance à privilégier un scénario très dispendieux, alors que d'autres scénarios existent, notamment le scénario Watt.

Réponse :

Monsieur Glukhovskoy explique que le timing de la concertation est lié au planning général du projet, et notamment pour se conformer aux exigences du statut de Projet d'Intérêt Commun.

Aquind a bien conscience qu'il existe plusieurs scénarios différents. Ils ont été étudiés. Le projet Aquind conserve son opportunité dans tous les scénarios étudiés.

Il n'est pas du ressort d'Aquind de se prononcer sur quel scénario est le plus probable de se produire. Lorsque l'on considère tous les scénarii existants, on observe que notre projet d'interconnexion France – Royaume-Uni a toujours du sens.

Question n°4

Monsieur Gautier, conseiller municipal à Dieppe, souhaite poser 3 questions :

- 1. A partir du moment où un projet était possible dans le tunnel sous la Manche, pourquoi pas 2 ?*
- 2. Quel est le coût total du projet pour la société Aquind ?*
- 3. Quelle est la période avant un retour sur investissement ?*

Réponses :

- Monsieur Glukhovskoy explique que la place dans le tunnel sous la Manche est prise. Il n'y a pas de possibilité d'installer un autre projet dans le tunnel.
- Le coût total du projet est de 1,4 Milliard d'€ ;
- Après avoir remboursé les dettes, le projet ne sera rentable qu'au moins 10 ans après sa mise en service.

Question n°5

M. Langlois, Maire de Dieppe, souhaite apporter une précision.

Ce projet traite un enjeu important puisqu'il s'agit d'énergie. Le projet est hors du commun par son montant. Il rappelle que Dieppe est une terre d'énergie.

Ce projet est aussi important parce qu'il est en mer. Un projet en mer doit prendre en compte tous les utilisateurs de la mer. L'expérience a montré que lorsque l'on ne prend pas en compte tous les utilisateurs, cela peut mal se passer.

Ce projet est également important car il pourrait arriver sur le front de mer de Dieppe, un des plus beaux fronts de mer de la région, et un des points touristiques les plus importants. Il faudra faire très attention aux conditions du tracé, en fonction des conditions.

Enfin, ce projet est important parce qu'il est une conséquence du développement des ENR.

Réponse :

Monsieur Glukhovskoy affirme que la société Aquind a la ferme attention de discuter avec toutes les parties potentiellement impactées. Les pêcheurs, les agriculteurs, les habitants, à Dieppe comme tout le long du projet. Dans les phases ultérieures, l'impact de notre projet sera évalué, et des mesures seront proposées pour le minimiser.

Dès le démarrage du projet, nous avons pris la décision de ne pas construire de nouvelle ligne aérienne. Nous voulons que notre projet soit le plus invisible possible pour le public.

Enfin, nous réfléchissons dès aujourd'hui à ce qui peut intégrer à notre projet pour réduire son impact, par exemple en travaillant ensemble avec les initiatives qu'a la ville de Dieppe pour l'aménagement de son front de mer.

Question n°6

Dominique Patrix, représentant au comité régional des pêches et conseiller municipal à la ville de Dieppe, précise que le comité a déjà rencontré les porteurs du projet. Pour l'instant, les pêcheurs n'ont pas franchement d'opposition à ce projet, mais resteront très vigilants aux développements à venir, et aux conditions techniques et environnementales. La question de l'impact des champs électriques et magnétiques sur la ressource halieutique, qui interroge les pêcheurs professionnels également sur le réseau de câbles inter-éoliennes du projet du Tréport, devra faire l'objet d'une étude.

Question n°7

Une élue conseillère municipale à Beauval-en-Caux, demande si le projet terrestre aura des emprises sur des terres agricoles ? Comment seront franchis les câbles reliés à l'éolien ? Comment sera franchi le pipeline gazier ?

Réponse :

Monsieur Duffort rappelle qu'effectivement, le tracé terrestre privilégiera le passage sous les routes. Il y a certains endroits où cela pourrait ne pas être possible pour des raisons diverses : la présence de hêtraies de Caux, de réseaux particulièrement denses sous la route... Dans ces cas, le tracé Aquind ne pourra pas rester sous la route. Dans ces hypothèses, nous effectuerons des analyses pour déterminer comment limiter la gêne.

Concernant le croisement de réseaux existant, des techniques existent pour réaliser ces franchissements. La possibilité d'un forage dirigé est ouverte.

Des protocoles spécifiques seront mis en place pour protéger notre câble des autres réseaux et protéger les réseaux existants.

Question n°8

Madame Cobillard, citoyenne Dieppoise, souhaite apporter une remarque plus globale.

Cette interconnexion sert à pallier les manques, les intermittences des sources d'énergie. Elle souhaite insister sur le fait que le nucléaire est une énergie intermittente. Il y a des arrêts de réacteurs, volontaires ou accidentels, plein d'exemples peuvent être cités. Elle pense qu'on ne peut pas dire que ce projet est en étude à cause des ENR, alors qu'il l'est à cause du nucléaire. En période de pointe, la France n'est pas auto-suffisante, elle achète de l'électricité à l'Allemagne. La France n'a aujourd'hui pas de sacro-sainte indépendance énergétique.

Réponse :

Monsieur Glukhovskoy précise qu'il souhaite rester hors du débat sur le nucléaire et des choix énergétiques de la France, qui ne sont pas le sujet de la concertation.

Madame Cobillard affirme que pourtant, la France ne fait que développer le nucléaire.

Monsieur Glukhovskoy précise qu'Aquind n'a pas d'influence sur les choix de la France.

Il souhaite également noter que la France a un des meilleurs systèmes d'énergie au monde. De nombreux pays l'envient.

En Allemagne, l'arrêt du nucléaire de façon abrupte a engendré de nouveaux défis. La réunification a aussi posé son lot de problèmes.

Madame Cobillard note que EDF a été obligé d'offrir Hinkley Point aux Britanniques. Et qu'Hinckley Point n'est pas très loin du projet Aquind en Angleterre. Compte tenu du grand nombre de parcs éoliens en Angleterre, et du prix exorbitant du kWh, elle serait très surprise que les Anglais veuillent acheter de l'électricité française.

Monsieur Goas, animateur de réunion, intervient afin de recentrer le débat sur le projet Aquind.

Question n°9

Une citoyenne Dieppoise s'étonne du faible nombre de personnes dans la salle, de la faible présence d'élus, et de l'absence de la presse.

Réponse :

Monsieur Degrace, chargé du dossier de concertation, précise que deux articles ont traité du projet dans Paris-Normandie ces dernières semaines et mentionnaient cette réunion publique. Des affichages ont été installés dans les mairies, des brochures ont été mises à dispositions à l'office du Tourisme de Dieppe. Par ailleurs, une campagne de publicité de la concertation sur le réseau social Facebook a été engagée, cette dernière aboutit au plus grand nombre de connexion sur le site www.concertation-aquind.fr.

Concernant la presse, elle a été invitée à cet évènement. Toute l'équipe du projet aurait apprécié que des journalistes soient dans la salle.

Mot de conclusion du Garant :

Monsieur le Garant observe que des questions très intéressantes ont été posées ce soir. Il sera vigilant à ce que le MOA reprenne ces questions dans le compte rendu et en publie les réponses sur le site internet, de façon aussi précise que possible. Il invite l'ensemble des participants à se rendre sur le site internet de la concertation.

Il y a encore deux réunions publiques d'ici la clôture de la concertation préalable le 4 mai. Il invite les participants à en parler autour d'eux, à inciter les médias à venir s'ils en connaissent.

Il conclut en remerciant tout le monde pour la qualité des échanges, pour leur temps.

Monsieur Glukhovskoy conclut la séance en remerciant les participants pour leur temps et pour les questions posées.